



*PRÉSENTATION ET  
SYNTHÈSE  
DES CINQUIÈMES  
ASSISES*

*“SPORTS ET  
TERRITOIRES  
RURAUX”*

**4 & 5 OCTOBRE 2019**

**CAP'DÉCOUVERTE – TARN**

Retrouvez [ICI](#) le lien pour les Actes détaillées ou sur notre [Site internet](#)

## Présentation des Assises :

Ces cinquièmes Assises “**Sports et Territoires Ruraux**”, organisées par **Sports Massif Central**, poursuivent la réflexion entamée à Mende en 2012, puis développée à Laguiole en 2015 et à Clermont-Ferrand en 2017. Elles ont choisi le Tarn et Cap’Découverte pour se concentrer sur l’objectif : **Comment organiser l’accès de tous aux pratiques sportives pour mieux vivre les territoires ruraux du Massif central et les rendre attractifs ?**

Trois axes ont été sélectionnés pour guider la démarche : la **gouvernance du sport ; le rôle du club sportif ; le lien au territoire.**

Jean-François ANGLES, Président de Sports Massif Central :

« Je forme le vœu que ces Assises ne restent pas un moment isolé de rencontre mais qu’elles soient l’occasion de redéfinir le rôle du sport dans la vie de nos territoires ruraux et l’opportunité de dynamiser nos partenariats »

Monsieur Jean-Philippe Mialhe, Président du CDOS du Tarn et Monsieur Jean-François Angles, Président du CDOS de l’Aveyron et de Sports Massif Central, accueillent les participants, présentent les lieux, le déroulé des Assises et, très rapidement, engagent les discussions sur le premier axe.

### Axe 1 : La gouvernance du sport

Tout d’abord, les discussions se déroulent sur **la nouvelle gouvernance du sport**. La gouvernance classique du sport français, marquée par la forte tutelle de l’Etat, est en plein bouleversement. La création de *l’Agence Nationale du Sport*, qui regroupe différents types d’acteurs (les institutions sportives, les collectivités territoriales, l’Etat et les acteurs privés), répond à un double objectif. Le *premier*, sur le sport de haut niveau, est d’obtenir 80 médailles aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Le *second*, sur le développement des pratiques, est d’augmenter de trois millions le nombre de pratiquants réguliers. A une échelle plus locale, des organismes seront créés pour gouverner le sport, mais l’articulation reste très imprécise entre ces différents acteurs.

Ensuite, différents **plans de développement sportif** sont présentés par plusieurs intervenants. C’est d’abord le Plan Sport et Territoires (PST), réalisé à l’échelle des régions, qui est explicité. Plus généralement, les activités physiques et sportives peuvent être présentes dans tous les documents de planification et d’urbanisme. Il ne faut donc pas raisonner en vase clos pour analyser la prise en compte de ces activités physiques par les institutions. Aussi, certains outils, tels que le PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) sont mis en place spécifiquement autour des pratiques sportives.

Enfin, les débats se portent sur les **impacts de la fusion des régions**. Les nouvelles régions, encore plus grandes dans la partie Sud de la France, sont désormais très étendues, égales à des pays tels que l’Autriche. Il y a parfois plusieurs centaines de kilomètres entre les points extrêmes de ces régions. Les institutions sportives régionales ont aussi suivi les nouvelles délimitations des régions, ce qui a pu créer des tensions au sein même des institutions. La volonté de restriction budgétaire apparaît comme impossible à atteindre. Surtout, ce sont les territoires ruraux qui sont laissés de côté dans cette réforme, eux qui ont déjà des difficultés plus importantes que les clubs urbains ou périurbains.

Christian CHARTIER, CROS Nouvelle-Aquitaine :

« Les acteurs du monde sportif ont compris que se développait actuellement une hyper-métropolisation des pratiquants et des équipements, qui peut entraîner un oubli des territoires ruraux et engendrer un sentiment d’abandon, phénomènes particulièrement dangereux pour le maintien des activités physiques et sportives dans ces territoires. »



## Axe 2 : Le club sportif en milieu rural

En premier lieu, les participants abordent la question des **liens entre les clubs et les collectivités**. Grâce à l'exemple du club de rugby de la commune d'Alban, les liens entre ces deux types d'acteurs apparaissent comme essentiels pour le mouvement sportif. Outre l'aspect financier, la commune et les collectivités territoriales mettent aussi à disposition les équipements nécessaires aux pratiques sportives organisées par les clubs. Le club offre à son territoire un service à la population, d'où l'intérêt pour ces deux acteurs d'avoir des relations fortes.



Ensuite, différentes actions sont présentées avec pour but de développer des **nouvelles pratiques pour de nouvelles populations** dans les territoires ruraux. Il est en effet parfois difficile de développer ces pratiques dans ces espaces, peu denses et où les mobilités peuvent être difficiles. L'enjeu est donc de permettre l'accès de tous et toutes à une activité physique et sportive, et cela à tout âge. Certaines actions peuvent être menées par les comités départementaux, notamment à destination des séniors ou des femmes.

Enfin, les Assises s'attardent sur le **rôle du bénévolat**, qui est essentiel pour le bon fonctionnement des clubs sportifs. Les motivations sont différentes selon les bénévoles, mais il est surtout en grande difficulté dans le domaine sportif. En effet, la majorité des clubs pense qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux bénévoles. Ces derniers sont de surcroît de plus en plus âgés, alors que le numérique est dorénavant très présent. L'absence d'un statut de bénévole avec des droits précis est aussi une limite pour ce bénévolat.

Jean-François ANGLES, Président de Sports Massif Central :

« Le bénévolat est divers, le club en milieu rural est un réel facteur de cohésion sociale. Ce club est aussi bien aidé par les collectivités, cette aide étant variable selon l'échelle et l'importance de la collectivité. Le sport est un facteur de lutte contre l'isolement des séniors. L'évolution des techniques doit s'adapter à l'évolution de l'âge, la pratique sportive pouvant favoriser la reconstruction physique et psychique. »

Les motivations sont différentes selon les bénévoles, mais il est surtout en grande difficulté dans le domaine sportif. En effet, la majorité des clubs pense qu'il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux bénévoles. Ces derniers sont de surcroît de plus en plus âgés, alors que le numérique est dorénavant très présent. L'absence d'un statut de bénévole avec des droits précis est aussi une limite pour ce bénévolat.

## Axe 3 : Le sport comme ressource territoriale

Les échanges reprennent le lendemain matin. Les sports de pleine nature sont importants pour les territoires du Massif central, comme le prouve la mise en place de la politique des Pôle de Pleine Nature, menée par le Comité de Massif – Massif central. Néanmoins, cela ne constitue pas une garantie. A titre d'exemple, le Pôle de Pleine Nature d'Aydat-Pessade (63), modèle du genre, risque hélas de disparaître.

Grâce à la présentation de différentes cartes sur le sport fédéral, les échanges entre les différents participants furent nombreux. La majorité s'accorde sur le fait que le sport peut, voire doit jouer un rôle dans l'attractivité du territoire, qu'elle soit touristique ou à destination de nouveaux habitants. Pour cela, le mouvement sportif doit se réinventer, y compris les clubs, et nouer des partenariats avec les collectivités territoriales.

Eva GERAUD, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn :

« Le Tarn est un département très dynamique en matière de pratiques sportives. Nous souhaitons qu'elles soient accessibles à toutes et à tous, aux plus jeunes comme aux plus âgés, en incluant le plus possible les femmes. »



De la difficulté de définir la bonne échelle en matière de projets et d'organisation du territoire, vu les multiples solutions proposées, l'échelle du Massif central est retenue et la motion ci-après est adoptée à l'unanimité.

Conscients de la multiplicité des acteurs, des instances, et des organismes qui traitent, parmi d'autres, et sous divers angles, pour partie ou en totalité, le thème qui fut l'objet de nos Assises, en modifiant ou adaptant la notion de "territoire" suivant l'approche de chacun, que cela soit sur le plan politique, administratif, géographique, humain ou économique il nous est apparu nécessaire de faire connaître et d'affirmer notre position :

La notion de "Territoire du Massif Central" étant la base de notre démarche il est clair, pour nous, que le Massif Central, tel que défini par la loi Montagne de 1985, revisitée et confortée en 2016, doit être le cadre premier de nos réflexions et de nos actions. Nous rajoutons que l'Instance mise en place pour agir dans ce cadre-là, le Comité de Massif, animé par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), doit être le partenaire privilégié et accompagnateur incontournable pour toute démarche à l'échelle du Massif.

## Conclusions :

Madame Frédérique Gomez, Commissaire du Massif central, conclut les échanges en relevant quatre éléments majeurs, parmi d'autres : la valorisation des espaces naturels, la mobilité, la santé et l'accueil de nouvelles populations. Le Massif central est à même de mener des expérimentations.

Monsieur Jean-François Angles, Président de Sports Massif Central, remercie les participants et souhaite que ces Assises restent le creuset d'une réflexion, une étape sur le projet *d'accessibilité aux sports pour tous dans le Massif central*.

Frédérique GOMEZ, Commissaire du Massif central :

« Dans l'actuelle Convention de Massif 2015-2020, le sport est présent dans le quatrième axe. Des enjeux existent et dans la Convention à venir 2021-2027, le Comité de Massif a d'ores et déjà retenu un axe fort pour mener des expérimentations en matière de sports et développer la co-construction avec les collectivités. »



De gauche à droite : **Michelle Thibault** (CROS Occitanie) ; **Valérie Escande** (Comité Départemental de Tourisme du Tarn) ; **Frédérique Gomez** (Commissaire du Massif central) ; **Eva Géraud** (Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn) ; **Jean-François Angles** (Président de Sports Massif Central)